



**Brune POIRSON, secrétaire d'État auprès du
ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire**

Paris, le 09 février 2018

Communiqué de presse



#entronsdanslaboucle

Feuille de route de l'économie circulaire : Brune Poirson dévoile les propositions sur le « mieux produire »

Lancée mardi dernier, la seconde phase de consultation publique sur l'économie circulaire se poursuit. Après les premières propositions sur la partie « mieux gérer ses déchets », Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé de nouvelles pistes de travail lors de son déplacement à Châlons-en-Champagne.

L'enjeu : produire mieux et avec moins de ressources.

Axe majeur de l'économie circulaire, la gestion des ressources pour mieux produire est un enjeu prioritaire de la feuille de route en cours d'élaboration. Il s'agit avant tout de systématiser et d'inciter économiquement à l'éco-conception des produits, vecteur d'innovation et d'emplois.

Elle doit aussi amener les industriels à repenser leur modèle de production en incorporant plus de matière première recyclée et biosourcée en particulier pour le plastique. L'objectif s'inscrit dans le cadre d'une politique européenne ambitieuse en la matière : augmenter de 50% la quantité de matière plastique recyclée en France d'ici 2020.

« L'éco-conception est le modèle de demain. Il s'agit d'un enjeu écologique et économique. Nous avons toute une filière industrielle française à développer qui créera des emplois sur nos territoires. » a rappelé Brune Poirson à l'occasion de son déplacement dans les locaux de Machaon et de Thinc Lab à Châlons-en-Champagne.

Toutes deux sont des exemples de succès dans le domaine de la production durable.

L'entreprise Machaon située en Châlons-en-Champagne a développé une technologie innovante lui permettant d'être la première usine de recyclage en France de films plastiques ménagers issus de la collecte sélective. Elle produit chaque mois plus de 700 tonnes de granules de plastiques recyclés prêtes à être réincorporées dans de nouveaux produits.

A l'occasion de ce déplacement, Brune Poirson a annoncé plusieurs mesures étudiées par le gouvernement et soumises à la consultation publique dès aujourd'hui :

- **Incorporer davantage de matières premières issues du recyclage dans les nouveaux produits.**
Par l'engagement volontaire de l'ensemble des acteurs d'ici la fin de l'année. En l'absence de tels accords, la possibilité d'obligations réglementaires pourrait être exercée ;
- **Intégrer l'éco-conception dans les pratiques des entreprises**
En organisant les Assises de l'éco-conception pour mobiliser le tissu économique et en développant de nouveaux emballages biodégradables ou biosourcés ;
- **Soutenir économiquement l'éco-conception**
Par la mise en place d'accords volontaires ou d'incitations économiques en direction des producteurs ;
- **Accompagner l'investissement productif**
En mobilisant des leviers économiques ou fiscaux pour soutenir la réalisation de nouvelles unités de recyclage ;
- **Mobiliser les financements privés**
En activant les outils de la finance verte (label Transition énergétique et écologique pour le climat – TEEC, green bonds,) ;
- **Gérer les ressources de façon plus soutenable**
Par la mise en œuvre, entre autres, d'un premier « plan ressources France » pour les ressources jugées les plus stratégiques ;
- **Adapter les compétences professionnelles pour mieux produire**
En faisant évoluer l'ensemble des formations initiales et continues vers des programmes tenant compte des besoins de l'économie circulaire.
En accompagnant les entreprises, dont les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dans l'évolution de leurs métiers.

Plus de détails sur ces mesures en allant sur la plateforme de consultation publique

<https://www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr/>

Entrez dans la boucle et donnez votre avis

Axe majeur du Plan climat porté par Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, la feuille de route de l'économie circulaire qui sera publiée à la fin du mois de mars déclinera de manière opérationnelle les principales propositions élaborées pendant plusieurs mois de concertation.

Les deux dernières parties « mieux consommer » et « mieux mobiliser » seront publiées lundi 12 février.

Cette consultation se poursuivra jusqu'au 25 février prochain.

La feuille de route sera publiée fin mars 2018

Pour plus de renseignements sur l'économie circulaire et la feuille de route, consultez le [site du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)